



Hygiène et fin de poste

Par **Hazzardsan**, le **07/12/2019** à **11:01**

Bonjour, je travaille dans une entreprise de réparation de moteurs électriques. Secteur métallurgie.

Le chef d'atelier me passe un savon car je vais me laver les mains à 11h57 et non à midi à la fin de la matinée sous prétexte que je suis le seul à faire ça et qu'ici on se lave les mains à la fin du poste donc sur le temps de pause déjeuner. Est il dans son droit ? Celà me paraît bizarre tout de même

Merci d'avance pour vos réponses

PS: je suis en mission d'intérim et il doit avoir peur que je motive le personnel de l'atelier à ne pas se laisser faire....

Par **jodelariege**, le **07/12/2019** à **12:32**

bonjour

votre patron doit penser que vous ne travaillez pas durant ces 3 mn il ne doit pas y avoir les memes règles d'hygiène que dans un hopital ... voyez avec votre contrat ..

par contre en étant en intérim je ne m'amuserais pas à faire du forcing car vous risquez de ne pas etre repris et le personnel de l'atelier risque pas de ne pas vous suivre ,pour garder la place/le travail/la paye.....